L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 JANVIER 1869. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIBBY, [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 16 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par G. de Fériet, à midi, à la Bourse d'Encan de St-Charles— [illegible] Troisième District, [illegible] Claiborne, Johnson, [illegible] et Barthélemy—Un terrain borné par les rues Urquhart, Tonti, Hôpital et Rocheblave, avec une maison [illegible] grand terrain rue des Remparts (Amour), entre Poeyfarre et Pauger—Une résidence et ferme de faubourg [illegible] plantée d'arbres fruitiers, &c.; [illegible] Une résidence à étage, de très grand prix, rue du Chartres, entre Marigny et Mandeville, et un terrain rue Marigny.

Par C. E. Fenner, à la Bourse d'Encan St-Charles, à midi—Une propriété de prix dans la rue de l'Union, entre Marais et Urquhart—Un beau magasin en briques à quatre étages, rue Nouvelle-Levée, [illegible] Peters.

Par E. F. Mioton, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles—Un terrain dans le Troisième District, borné par les rues Lafferre, Columbus, Villeré et Robertson, avec des bâtisses. Un terrain dans le Premier District, borné par les rues Calliope, Dryades, Rampart et Delord, avec bâtisses.

Par S. Guionnet, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles—Des propriétés encoignure Galvez et Columbus—Une jolie propriété rue St-Philippe entre Derbigny et Roman—Une propriété sur la rue Marigny, entre Greate et Amour—Une propriété de valeur sur la rue Mine, entre Hôpital et Quartier. Et une autre propriété dans l'îlet borné par les rues St-Antoine, Bagatelle, Morales et Urquhart.

Par D. E. Morphy, à midi, à l'Eagle Warehouse, au coin des rues Notre Dame et Commune—300 barillets de citron, et au No 47, rue des Magasins, à 10 heures: 741 caisses de Schiedam Schnapps aromatique.

Par Montgomery Bros & Co, aux écuries de F. Lebreton Gravier à 10½ heures, de beaux chevaux de selle et de harnais, par ordre et seuls, beaux mulets d'habitation et de ville, jolis buggies couverts et découverts, harnais, selle, &c. Et à leur salle d'encan, rue du Camp à 11 heures,—Un assortiment général de meubles, tapis, tableaux, gravures, batterie de cuisine, etc.

Par J. Déjan Jr, à 11 heures, aux écuries du Dr Elliott, au coin des rues Gravier et Baronne—Vente régulière de chevaux, chevaux de trait et de chevaux, mulets, buggies, wagons, harnais, etc.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, 45 et 47, Vieille-Levée, à 10 heures—Selles, souliers, boudes [illegible] et linge fait.

Par Vincent & Co, au magasin d'encan, No 16, rue de Chartres—Chapeaux feutre français, chapeaux feutre et laine, [illegible]; popeline, [illegible] d'Ecosse et [illegible] de mousseline.

Par Jos. A. Robert, au No 44 de la rue Vieille-Levée—Marchandises sèches, peintures, &c., &c.

Par John C. Bichon, au No 84 de la rue de la Douane—Marchandises sèches, articles de fantaisie, &c.

Par Joseph Ho's, au No 21 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, "notions" et articles de fantaisie.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turp's, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
185......Rue des Remparts......185

L'attention du public est appelée sur le fait que les ventes par ordre publique, annoncées pour être faites par G. de FÉRIET auront lieu à la Bourse des Encans St Charles dans la Rotonde [illegible] Hôtel St Charles, au lieu de la Bourse des Négociants [illegible] Royale.

A l'avenir, toutes ses ventes de propriétés immobilières, stock et actions, auront lieu, à l'endroit indiqué ci-dessus.

Une chose rare—300 caisses du célèbre genièvre aromatique de Wolf de Schiedam seront vendues aujourd'hui [illegible] au Magasins No 47, par D. E. Morphy.

[illegible] D. E. Morphy, encanteur. Voyez ses annonces d'encan.

VENTE DE CHEVAUX, MULETS ET VOITURES—M. J. Déjan Jr, encanteur, informe le public de la ville et de la campagne qu'à partir [illegible] il vendra deux fois la semaine, les mardis et les samedis, à 10 heures précises du matin, des chevaux, mulets et voitures, aux écuries de Jos. Elliott, au coin des rues Baronne et Gravier. 15 déc—1m

La Véracité des Radicaux.

Dans l'infâme rapport adressé à la Législature par le comité sur la conduite des élections, nous trouvons le passage suivant, relatif au nombre de personnes tuées à la Nouvelle-Orléans pendant les désordres qui ont précédé les élections:

"Le nombre total des gens tués pendant ces désordres est de 63 pour ceux qu'on connaît; mais on évalue le chiffre des morts à un beaucoup plus grand nombre."

Maintenant, dans une lettre en date du 20 novembre, adressée au sénateur radical Kellogg et publiée hier dans le Républicain, le gouverneur radical Warmoth s'exprime ainsi:

"Pendant la semaine qui a précédé l'élection, plus de seize personnes ont été tuées à la Nouvelle-Orléans."

Le fait est que les deux coroners de la paroisse ont fait le relevé de seize corps. On pourrait demander à M. Warmoth ce qu'il veut dire par plus de seize; s'il y en avait 17 pourquoi ne le dirait-il pas? Sa dépêche ne peut donc vouloir dire que 16 et une fraction, ce qui est absurde!

Entre le chiffre 16 qui est le chiffre des coroners officiels et le chiffre de 63 donné par le comité, il y a une différence de 47, et le comité ajoute qu'on évalue le chiffre des tués à beaucoup plus grand nombre. Il oublie de dire que on a fait des corps. Tout le monde sait comment les choses se passaient; il eût été matériellement impossible de cacher à la connaissance des autorités et du public un seul cas de mort violente.

Tous les chiffres cités [illegible] sont des mensonges, [illegible] que le comité peut porter le nombre des victimes en Louisiane à mille pour l'année [illegible].

Les témoignages rapportés établissent une partialité révoltante et sont contraires aux faits les plus patents. Le comité a su écarter tout ce qui pouvait établir que les provocations venaient des radicaux, comme tel [illegible] dans les paroisses d'Orléans, de Caddo, de St-Bernard et de St-Landry, où les conservateurs n'ont fait usage de leurs armes que dans le cas de la plus légitime défense: on chercherait aussi en vain dans le volumineux enquête que nous avons sous les yeux, ce qui constate le pillage du magasin de M. Comteil, rue du Canal, où la mort et l'incendie de l'établissement de M. Brigelant, rue des Remparts, l'attaque et l'incendie de la boulangerie de Pablo Filleu, dans la paroisse St-Bernard. Le comité s'est bien gardé de prendre le témoignage de la veuve de l'infortuné Filleu qui a succombé en défendant héroïquement sa vie et son foyer contre une bande de démons incarnés.

Nous n'avons pas le courage de relever un à un tous les mensonges entassés dans ce document qu'on ne peut lire sans éprouver la plus vive indignation. Les signataires [illegible] insultes et les accusations les plus odieuses à la population louisianaise. Le mépris est la seule réponse qu'il convienne, dans les circonstances actuelles, d'opposer à d'aussi viles et à d'aussi lâches calomnies.

Projet d'accaparement du Coton.

Un carpet bagger, que les hasards de la reconstruction ont fait membre du Congrès pour l'Alabama, a présenté dernièrement, à la Chambre Basse du Congrès, un bill qui a pour objet de faire accaparer le coton par la République des Etats-Unis qui deviendrait ainsi marchande avec des privilèges extraordinaires. Ce projet est tellement monstrueux que nous ne croyons pas qu'il puisse être adopté, quoique [illegible] que nous soyons d'ailleurs aux aberrations de la majorité congressionnelle. Cependant, comme il a été référé au comité des finances nous croyons utile de le mettre sous les yeux de nos lecteurs. L'objet apparent du bill, d'après le titre, est "de régler le prix et d'encourager la production du coton dans les Etats-Unis." Voici le texte de la principale disposition:

"Après le premier juillet prochain, le secrétaire du Trésor sera autorisé à acheter tout le coton produit après le passage de ce bill, quand le coton aura été livré à toute station de chemin de fer qui se trouvera en communication avec le port de New-York, à 20 cents la livre pour le coton Upland, et à 30 cents pour le coton 'Sea Island,' pourvu qu'il soit bien [illegible] et mis en balles de 400 livres chacune. Les achats seront faits par l'intermédiaire des officiers du revenu intérieur. Le coton vendu sera exempt de taxe, mais s'il est vendu à d'autres qu'aux agents des Etats-Unis il paiera une taxe de trois cents par livre. Le coton acheté par le gouvernement sera vendu à New York à un prix qui ne sera pas au-dessous de cinq cents par livre au-dessus du prix coûtant en y comprenant les dépenses de transport, de magasinage, &c., [illegible] le prix, mais les fabricants de coton des Etats-Unis auront un drawback de deux cents et demi par livre sur tout le coton qu'ils emploieront et un rapport complet de toutes les opérations faites en vertu des dispositions qui précèdent sera remis au Congrès au commencement de chaque session."

M. Spencer [illegible] le maximum et [illegible] à 22 1/2 cents [illegible] du pays. M. Spencer ne s'inquiète pas [illegible] de propriété, si elle ne viole pas toutes les lois économiques; il ne se demande pas si c'est le moyen d'encourager la production du coton, si son système ne lui portera pas un coup funeste [illegible] tous ensemble. M. Spencer est un de ces hommes trop convaincus de l'omnipotence de leur pays pour douter un instant de l'efficacité de son procédé. Sa combinaison n'est-elle pas simple et grandiose? Abolir tous les marchés de coton pour concentrer à New York toutes les opérations, retirer à la marine le transport des cotons pour en faire bénéficier les chemins de fer, avoir toute une armée de commis préposés à l'achat et à l'expédition des cotons, quelles mines inépuisables de [illegible] ne peut-on entrevoir dans un pareil projet?

M. Spencer veut bien ne pas ordonner la confiscation de tout le coton moyennant une indemnité de 20 cents, il permet aux planteurs de vendre leurs produits à d'autres acheteurs, en frappant dans ce cas le coton d'une taxe de trois cents, ce qui équivaut à une véritable interdiction. Enfin la mesure proposée doit prendre effet à partir du premier juillet prochain et durer indéfiniment. Le prix du coton pour les européens sera fixé au minimum à 25 cents, quels que soient d'ailleurs les cours à Liverpool ou au Hâvre; ce sera à prendre ou à laisser. D'un seul trait de plume, le Congrès ferait la loi aux planteurs rebelles, ruinerait les ports du Sud, foyers de rébellion, et placerait sous sa dépendance tous les manufacturiers de l'Europe et autres lieux. Le roi coton aurait repris tout son empire, mais, de par M. Spencer, le roi coton serait devenu le très humble vassal du Congrès radical de Washington.

Franchement, on ne peut discuter sérieusement de pareilles billevesées. Mais si nous n'avons point à craindre que l'étrange conception de M. Spencer soit endossée par le Congrès, nous devons appréhender quelque nouveau fardeau que la majorité radicale pourrait bien imposer à l'agriculture du Sud sous forme d'impôt direct ou indirect.

JAMES ROBINSON, le Champion du Monde, à l'Académie de Musique, ce soir.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—MM. Engel, Van Huffien et Peront et mesdemoiselles Hasselman et Chauveau ont obtenu, hier soir, un nouveau succès dans *Faust*.

Ce soir, on donnera la quatrième représentation de *Roland à Roncevaux*, le succès du jour. Le temps étant plus favorable que jeudi, nous espérons qu'il n'y aura pas une place vide. Tous ceux qui ont entendu ce bel opéra de Mermet s'accordent à dire qu'il est admirablement interprété.

Demain, dimanche, on donnera *Les Ganaches*, comédie en 5 actes qui a eu un grand succès à Paris, et un autre ouvrage.

C'est décidément lundi que madame Albaiza-Lamboté doit faire sa rentrée au théâtre. La jolie et gracieuse cantatrice reparaîtra dans le rôle de Rosine, du *Barbier de Séville*, qu'elle a chanté l'année dernière avec tant de succès. MM. Engel, Peront, Van Huffien et Gaston rempliront les autres principaux rôles.

$35.—Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, 1er prix, garanties pour 2 ans. Bureau, 182, Canal.

BANQUE DE L'UNION DE LA NLLE-ORLÉANS.—Les Directeurs de cette banque, dans leur réunion du 15 du courant, ont décidé qu'un dividende semi-annuel de cinq pour cent serait payé à partir du 1er février prochain. Voyez l'annonce.

BUREAU DE CHANGE.—Ainsi qu'on le verra dans un avis inséré plus loin, M. A. Cassard a transféré son bureau de change du No 29 de la rue St-Charles au coin des rues St-Charles et Commune. Nous félicitons M. Cassard sur ce changement de local qui ne pourra qu'ajouter à son succès. M. Cassard, du reste, inspire assez de confiance pour que ses clients et le public le suivent partout où il voudra établir son comptoir.

MALLES DE VOYAGE ET DE COLIS.— Les personnes qui ont besoin de malles, valises, sacs de voyage, de vêtements imperméables, de paniers de fantaisie, de voitures d'enfants, etc., etc., sont invitées à aller examiner par elles-mêmes un des plus riches assortiments de ces sortes d'articles qui aient été importés en cette ville. M. F. Bauer, rue du Canal, No 34, qui a ce beau stock à vendre, l'offre à des prix très modérés. Nous le recommandons aux voyageurs et aux marchands.

JAMES ROBINSON et son fils CLARENCE à l'Académie de Musique, ce soir.

L'ÉCORCE DE CALISAYA.— On dit que MM. Drake & Co, propriétaires du PLANTATION BITTERS (amer d'habitation) sont les plus grands importateurs de l'écorce de Calisaya aux Etats-Unis, et qu'à l'exception d'une vente qu'ils font de temps en temps, tout ce qu'ils en importent est consacré à la composition de leur célèbre PLANTATION BITTERS. C'est sans doute à cette écorce que leur préparation doit ses merveilleuses efficacité. Il n'y a rien de comparable au PLANTATION BITTERS comme tonique, rien qui excite autant l'appétit. Tous les bons droguistes en vendent.

EAU MAGNOLIA.— Cette eau est supérieure à la meilleure eau de Cologne importée d'Allemagne et coûte moitié moins. M. J. S.

$55.—Les meilleures machines à coudre du monde, pour familles, s'achètent au dépôt de la Cie. Grover & Baker, 182, Canal, moyennant le faible prix de *cinquante-cinq* piastres. Elles sont garanties pour 5 ans.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—21 sénateurs sont présents.

M. Ray rapporte un substitut au bill relatif à la taxation des encanteurs.

Le sénateur Campbell rapporte les bills suivants:

Un acte étendant le délai pour le paiement de la taxe de 1 p. 0/0 imposée par la loi du 29 septembre 1868 jusqu'au 1er avril, et remettant toutes les pénalités encourues sous ledit acte.

Un acte amendant la première section d'un acte autorisant les collecteurs de taxes d'Etat à prendre des warrants pour certaines taxes d'Etat.

Un rapport du comité des impressions relatif à certaines réclamations de J. O. Nixon, propriétaire du journal le *Crescent*, pour impressions publiques, est reçu et adopté.

M. Campbell demande que les deux bills originaux rapportés par le comité de finance soient lus une seconde fois et mis à l'ordre du jour de mercredi prochain.

Campbell a présenté une résolution invitant le président du Sénat à s'informer si le Conseil Commun de la Nouvelle-Orléans s'est conformé à la loi relative aux fraudes du département de la police métropolitaine. Placée au rôle.

Une résolution ordonnant au secrétaire d'Etat de ne faire publier le journal de cette assemblée qu'après qu'elle l'aura approuvé et alors seulement dans le journal officiel, est adoptée.

M. Blackman donne avis d'un bill relatif aux impressions publiques, fixant le prix et avisant à l'élection de l'imprimeur d'Etat.

M. Ray donne avis d'un bill étendant l'assistance de l'Etat au canal maritime du Mississipi et du golfe du Mexique, et autorisant l'émission de bonds d'Etat dans ce but.

M. Baton appelle son bill sur la reconstruction de la charte de ville, mais le Sénat ne décide rien à cet égard attendu qu'un comité réuni doit faire un rapport à ce sujet dans peu de jours.

Un bill de secours pour Mme Bettie Chase, Vve Valentin Chase, ex-juge de la Cour de [illegible] de la paroisse Ste-Hélène, est référé au comité de finance.

Un bill allouant $10,000 pour réparation à l'asile des sourds et muets de Bâton-Rouge est référé au même comité.

Campbell présente un bill rappelant le bill incorporant la compagnie du chemin de fer de Chattanooga. Référé.

Un message du gouverneur retenant la résolution jointe qui alloue le millage et le *per diem* à certains comités autorisés à siéger pendant l'ajournement, est mis en discussion.

La résolution passe, nonobstant le veto, par 13 contre 6.

M. Bacon présente un bill affranchissant le commerce de certaines restrictions sur tous les cours d'eau navigables, dans cet Etat. [illegible] référé au comité judiciaire.

Un bill faisant une concession de terres à la compagnie du chemin de fer de Mandeville et Sulphur Spring, est référé.

Une réclamation du propriétaire du *Crescent* est référée au comité des dépenses contingentes.

Un bill établissant des maisons pour les pauvres est référé au comité judiciaire.

Le Sénat se forme alors en séance exécutive et ensuite s'ajourne à samedi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS—19e jour.

M. Garehamp demande qu'un comité de cinq soit nommé pour s'enquérir de ce qui a été payé pour les levées qui avaient été confiés pour être dépensés à M. A. Z. Lee de la Chambre et à M. L. Lynch du Sénat; de savoir par qui l'argent a été payé au trésor, ou si le paiement a été fait en argent des Etats-Unis ou en warrants d'Etat. Adopté.

Les membres des comités suivants sont annoncés: comité des banques; des affaires paroissiales; de pénitencier; des améliorations intérieures; des corporations; bibliothèques d'Etat; des pensions; des relations fédérales; d'enregistrement; d'immigration. (Les noms des membres sont dans notre partie anglaise.)

Une résolution invitant le gouverneur à ordonner une élection dans la paroisse de la Pointe Coupée est adoptée.

Une résolution pour allouer $10 à chaque membre à la place de timbres-poste est portée au rôle.

Une motion pour élire un reporter officiel est référée au comité du règlement avec recommandation de rapporter un règlement comprenant l'institution de cet officier.

La Chambre s'occupe alors, en comité général, du bill relatif au paiement des nouveaux loyer et des frais de déménagement et d'installation de la rue Dryades à la rue Royale, et le recommande sans amendement ou le placent au rôle.

L'orateur nomme comme membres du comité chargé d'examiner l'affaire des bons de la ville, MM. Morey, Baist, L'Hote, McVean et Calhoun.

La Chambre s'ajourne à vendredi.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Lundi soir—PFAU! ROBINSON! PFAU! ROBINSON! PFAU! ROBINSON! PFAU!

CHRONIQUE LOCALE.

CARCASSE DU GLYDE.—Une coque supposée être celle du *Glyde*, a été découverte hier flottant dans le fleuve au-dessous de la ville et des efforts ont été faits pour l'amener à terre, ce qui très probablement aura eu lieu. Cependant, une très faible partie de cette coque était visible. On pensait que la partie de devant avait sombré avec la machine et sans doute le coffre-fort, et que l'épave flottante était seulement une partie de l'arrière. En conséquence, l'argent, les livres et papiers doivent être perdus.

AUTRES VICTIMES DE L'EXPLOSION DU GLYDE.—Au nombre des victimes qui nous étaient déjà connues, nous avons à ajouter HENRY A. Browning, mort jeudi soir, chez lui, au coin des rues Douane et Rocheblave. Browning était maître d'hôtel à bord du bateau. Il avait 39 ans, était né en Allemagne, et laisse une femme et deux enfants.

LE DERNIER HOMICIDE.—M. Martin, qui a tué le jeune Fernandez à cause de l'intimité supposée de ce dernier avec sa femme, a été formellement accusé de meurtre dans l'affidavit fait par le coroner Avilla, devant le recorder Gastinel.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT. — Frank O'Brien a été jugé hier pour le vol commis, il y a quelques semaines, au magasin de Mme Voltz, rue de Chartres, et a été convaincu de vol.

MORT D'UN VIEIL OFFICIER DE POLICE.—Un des plus vieux et des plus dignes membres de la police du Second District, John Sass, depuis longtemps attaché à la Cour du recorder, est mort vendredi matin chez lui, rue du Quartier, No 14. Il était dans la police depuis 30 ans, et le plus ancien, à l'exception du sergent Malone et d'un ou deux autres. Il était, en outre, membre de la compagnie de pompe Créole No 9. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui.

L'AUTOPSIE DE LA CHAMELLE.— Un des chameaux qu'on a pu voir circuler dans nos rues est mort, et le Dr. Louis, vétérinaire, a obtenu l'autorisation d'en prendre les estomacs dans le but de faire quelques observations scientifiques. Le Dr. Louis annonce que dimanche prochain, à midi, il soumettra ces estomacs à la visite du public, à sa résidence rue St-Charles, encoignure de l'Avenue Napoléon. Il aura en même temps des estomacs d'autres animaux, ce qui lui permettra de faire des comparaisons intéressantes à l'appui de ses observations. Avis aux amateurs que cela peut intéresser.

NOYÉ.—Jeudi soir, vers 8 heures, William Kenger, maître d'hôtel du navire *Georgiana*, mouillé au wharf du 1er District, est tombé dans le fleuve et s'est noyé.

LAMPES ETEINTES.—Pendant l'orage de pluie de jeudi, dans la nuit, près de 100 lampes ont été éteintes. La ville n'était qu'un lac pendant à peu près une heure.

A propos de lampes, nous engageons la Compagnie du Gaz à faire visiter ses poteaux. Beaucoup de lanternes n'éclairent plus à partir de minuit ou éclairent beaucoup moins. Comme la ville paie cet éclairage, il est juste qu'elle n'en soit pas privée. Il est singulier que les hommes de service de la Compagnie ne disent rien à cet égard ou que la Compagnie ne tienne pas compte de leurs rapports.

UNE FEMME ABANDONNÉE.—Il y a quelques jours, nos confrères publiaient l'histoire d'une veuve remariée qui, venue du Texas avec deux enfants, fut abandonnée ici par son nouveau mari. Aujourd'hui la même histoire se reproduit avec quelques variantes. La veuve ne vient pas du Texas mais de Laurel Spring, Mississipi, et le fuyard ne va pas à Mobile comme la première fois, mais au Texas. A part cela rien n'est changé au fond de l'affaire. Pour en finir nous dirons que cette veuve sans ressources demande à retourner par le train de Jackson dans son Etat où il lui reste encore quelques terres, après celles que son second mari a vendues. Nous supposons que la Compagnie de Jackson ne lui refusera pas un passage gratis.

VOL D'ARGENT.—Mary Johnson (c), accusée par Ida Brown de lui avoir volé $40, a été arrêtée et amenée hier matin à la station de police, mais elle n'avait plus d'argent sur elle. Elle a avoué cependant le vol un peu plus tard et, sur son indication, les hommes de police ont retrouvé la somme.

AUTRE VOL.—Dans la nuit de mercredi dernier, un inconnu entra dans la cabine de la goélette Annette, mouillée au Nouveau Bassin, devant la rue Liberté et y prit pour une cinquantaine de piastres de hardes et autres choses.

AFFAIRE D'ADAM NAVARRE.— La motion pour un nouveau jugement dans l'affaire d'Adam Navarre, jugé pour meurtre et convaincu d'homicide, a été soutenue hier par M. C. Castellanos. Le juge avisera.

UNE FEMME BLANCHE AVEC UN MARI NOIR.— Hier à la 6me Cour de District, l'audition de témoins dans l'affaire de Woods contre Watts, intentée pour avoir le prix d'un travail fait dans une maison, [illegible] a fait découvrir que Mme Ellen Watts, blanche, d'une figure [illegible], était la femme d'Ed. Watts, (couleur) de cette ville, vivant avec lui, quoique séparée de biens et possédant en propre la maison en question. Watts, [illegible], le maître d'une piquerie de coton rue Orange, ayant plusieurs fois comparu devant la 1re Cour de District sur l'accusation d'avoir reçu du coton volé, accusation dont cependant il a toujours été favorablement acquitté.

TEMPERATURE.—15 janvier 1869
THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, No 111 rue du Canal.

6 heures	A. M.	56 degrés
8 "	"	60
2 "	P. M.	62
6 "	"	63

$55.—Magnifiques machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec les derniers perfectionnements, au prix de $55, au No 82, Canal.

Madame D..., était d'une maigreur effrayante depuis dix ans; elle éprouvait une répugnance invincible pour la viande et les corps gras; elle avait une constipation opiniâtre, de la céphalalgie, accompagnée de vertiges, et [illegible] de douleurs d'estomac, surtout après le repas. Je lui prescrivis le Charbon de Belloc, à la dose de deux ou trois cuillerées par jour, avant et après chaque repas. L'appétit ne tarda pas à se manifester. Nous avons presque toujours constaté dans les cas semblables ce retour instantané de l'appétit [illegible] le Charbon. La constipation fut bientôt vaincue, l'appétit revint, l'embonpoint reparut [illegible]. (*Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.*)

ROBINSON, l'Ecuyer, et son fils à talents, à l'Académie de Musique, ce soir.

Un nouveau Port au Mexique.

Une correspondance particulière de Mexico nous apprend qu'on parle de substituer au port de Vera-Cruz comme débouché vers les Etats-Unis et l'Europe la magnifique rade d'Anton Lizardo. Voici ce qu'on nous dit:

"Vos lecteurs savent que le port de Vera-Cruz n'est qu'un mauvais mouillage, avec un mauvais fond, où les navires sont constamment en danger pendant les mois d'hiver; sans abri contre les tempêtes violentes du Nord et du Nord Ouest, ils sont exposés à chasser sur leurs ancres et à aller se jeter à la côte ou sur les récifs. On pourrait citer des bâtiments qui, poussés par la tempête, sont allés se perdre à la côte, près de la pointe de los Hornos ou sur la *Lavandera*. Vingt navires et plus se sont quelquefois perdus en un seul jour, et les bâtiments de guerre eux-mêmes n'ont pu se soustraire à pareil sort, comme l'a prouvé la perte du vapeur mexicain *Iturbide*, avec des centaines de soldats à bord, et comme on peut le voir encore par les débris existants du vapeur en fer français *Chaptal*.

"En outre, les voyageurs non acclimatés s'exposent à de grands dangers en séjournant ou seulement en passant à Vera Cruz pendant la saison du *vomito* qui s'étend d'avril à novembre. Dieu sait quel nombre immense de victimes a faites la terrible maladie depuis 1599! Par une sorte de fatalité, les vents du Nord et le *vomito* règnent à des époques différentes de l'année; lorsque les uns s'en vont, l'autre vient, et réciproquement; de sorte que l'étranger qui veut immigrer et le Mexicain de l'intérieur que ses affaires appellent sur les côtes, "ont à choisir entre les dangers sérieux de la navigation et ceux d'une maladie mortelle."

Depuis sa fondation, le port de Vera-Cruz a rencontré l'opposition la plus constante de la part de toutes les personnes intelligentes qui avaient à cœur la prospérité du pays. En 1838, l'amiral français Baudin ne revenait pas de la surprise que lui avait causée l'existence de ce port, alors surtout qu'il y avait, à quelques milles plus au Sud, un port réel, Anton Lizardo, remplissant toutes les conditions voulues de facilité, de sécurité et de salubrité. Il a fait reconnaître les deux ports, en a relevé tous les sondages, et, à la suite de cette opération, il a fait hiverner son escadre à Anton Lizardo où elle était, dit-il, aussi sûrement mouillée que dans un lac. Cette opinion de l'amiral Baudin a été partagée, en 1847, par les Américains qui ont également trouvé, dans le port de Anton Lizardo, un abri contre les vents du nord; mais c'est surtout pendant la dernière guerre d'intervention que la marine française a pu juger à loisir des avantages immenses qu'offre, à tous les points de vue possibles, le port d'Anton Lizardo. Elle a renouvelé et complété les travaux de sondage et de reconnaissance de l'amiral Baudin, et, par ses soins, le gouvernement de Maximilien avait mis à l'étude l'établissement sur ce point de la côte du Golfe, d'un port magnifique, et d'un grand centre de population commerciale.

"Anton Lizardo est situé à quinze ou seize milles au Sud-Est de Vera-Cruz. C'est une rade immense entièrement protégée contre les vents. La salubrité du territoire environnant est reconnue.

"D'après le projet actuel, on construirait une douane, des magasins, [illegible] Vera-Cruz, des docks, un phare, des môles latéraux où les navires de petit tonnage viendront aborder, un chemin de fer de ceinture, qui, partant de la mer contournera la ville pour aboutir au chemin de fer de Mexico, près d'Orizaba.

"L'exécution de ce projet ne pourra avoir que la plus salutaire influence sur l'avenir commercial du Mexique."

— L'empereur a été très contrarié en apprenant le verdict négatif de la cour de cassation dans l'affaire Lesurques. Il avait, peu de temps auparavant, manifesté son désir de réhabiliter la mémoire de cet innocent: "Je crois, Sire, a-t-il dit à M. Hélie, que mon règne sera la gloire de cette réparation. Dites cela à MM. les conseillers." Les conseillers n'ont pas entendu.

— Le changement de ministère ne paraît pas, jusqu'à présent, empêcher les poursuites contre la presse: le *Diable à quatre* vient d'être saisi, et on ne peut pas vraisemblablement [illegible] la responsabilité à M. Pinard.

— Le gouvernement grand-ducal vient d'approuver la convention qui cède à la Compagnie française de l'Est le chemin de fer Guillaume-Luxembourg. Que va dire M. de Bismark?

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Lundi soir—PFAU s'élancera en l'air. ROBINSON dans ses exercices équestres.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Message du gouverneur Bullock, de la Géorgie.

Reconstruction prochaine de la Virginie.

Le canal du Niagara.

Discours opportun du général Sypher.

Supériorité du transit des grains par la Nouvelle-Orléans.

Nouvelles de l'Amérique du Sud.

L'armée de Lopez détruite par les alliés.

Nouvelles Européennes.

Lisbonne, 15—Le steamer de la malle de Rio Janeiro apporte la nouvelle que les alliés après un engagement désespéré ont emporté Villeta. L'armée de Lopez a été entièrement mise en déroute et détruite. Les alliés ont fait 3,000 prisonniers. Lopez a eu beaucoup de peine à s'échapper avec 200 hommes. Les navires cuirassés brésiliens étaient allés à Ascencion.

Southampton, 15—Le steamer Bremen, de la Nouvelle-Orléans, est arrivé aujourd'hui.

Londres, 15 au soir—Consolidés 92 7/8. Bons 75 1/8.

Nouvelles de Washington.

Washington, 15 — Après nombre de conférences, entre le comité de Virginie et le comité judiciaire du Sénat et les membres du Sénat et de la Chambre, l'arrangement suivant paraît être décidé.

Suivant le précédent compromis du Missouri et les conditions de l'admission de l'Oregon, du Kansas et du Nebraska, un bill sera préparé autorisant l'admission de la Virginie sur l'adoption de la constitution proposée. Le bill [illegible] certaines clauses odieuses sur les exclusions, le serment d'épreuve et probablement d'autres points offensifs. Quand ce bill sera passé, on croit qu'il sera suivi d'un bill d'amnistie universelle ou avec un très petit nombre d'exceptions, bill qui aura effet aussitôt après la ratification de la Constitution.

On croit que cet arrangement a l'approbation du général Grant, du général Schofield et d'un grand nombre des membres les plus influents des deux Chambres.

Le général Gillem a terminé sa déposition aujourd'hui. Il attribue la défaite de la Constitution à son caractère proscripteur. Presque tous les blancs s'y sont opposés et beaucoup de nègres à la générosité desquels on avait fait appel ont voté contre.

Le gén. Gillem pense que si la Constitution est soumise de nouveau au peuple avec les conditions que les proscriptions seront gouvernées par les actes de reconstruction, elle sera adoptée par une grande majorité.

Washington, 15—Sénat—Le comité judiciaire a fait un rapport défavorable à la résolution jointe d'après laquelle le président et le vice-président ne pourraient pas être élus pour un second terme.

L'affaire Sao Murphy a été reprise, et après de longs débats elle a été renvoyée, sans décision, au comité, avec divers amendements. Le Sénat s'est ajourné à lundi.

Chambre.—Le comité des élections a fait sur le 6me district de Géorgie un rapport substantiellement semblable à celui qui a déjà été annoncé. Wimpey n'est pas élu, Christy est élu, mais n'a pas droit à admission, ayant volontairement aidé l'ennemi.

Nombre de rapports ont été faits sur des bills particuliers.

Le bill du canal de Niagara allouant 12 millions pour aider l'entreprise a été repris. Entre autres choses notables dites dans la discussion, le général Sypher, de la Louisiane, a dit, en opposition, que le grain était maintenant expédié de St-Louis à New-York par la Nouvelle-Orléans à 17 cents par boisseau de moins que par la voie de Chicago et Buffalo, et à Liverpool à 30 cents de moins par la Nouvelle-Orléans que par New-York, et avec une économie d'un tiers de temps; que le transport par la Nouvelle-Orléans se fait avec une complète sécurité et un prix d'assurance plus bas; [illegible] à la Nouvelle Orléans au moyen des élévateurs d'Higby. Le canal du Niagara, en outre, serait gelé pendant 6 mois de l'année, tandis que le Mississipi est constamment navigable. Le bill est finalement référé au comité général, ce qui équivaut à sa défaite pour cette session. La Chambre s'ajourne à lundi.

Nouvelles Diverses.

Atlanta, 15—Le message du gouv. Bullock a été reçu et lu. Il commence par annoncer que le 7 décembre, il a adressé une recommandation au Congrès portant que les lois de reconstruction n'avaient pas été pleinement exécutées en Géorgie. Il dit ensuite que l'action remarquable de la Législature à sa dernière session avait fait examiner ces lois par le Congrès [illegible]. Il soutient que si l'on ne se fût conformé strictement aux lois de reconstruction, elles n'auraient pas été [illegible] en Géorgie. Le Congrès, dit-il, est le seul interprète de ses lois et de l'intention de ses actes de reconstruction et l'arbitre final sur la question de leur exécution.

Il ajoute [illegible] protection suffisante pour la vie et les biens, et la libre expression des opinions politiques, est trop bien connu et compris pour qu'il soit besoin de s'étayer des témoignages [illegible]. Il est à souhaiter qu'il ne devienne pas nécessaire de rendre publiques des informations qui [illegible] grand tort comme peuple.

Il dit que le Congrès regardera, sans aucun doute, l'expulsion des gens de couleur comme une répudiation de la reconstruction et [illegible] moins que des mesures effectives ne soient adoptées pour réparer le mal.

On ne demande pas, ajoute le gouverneur, que la trahison soit punie, mais on désire que la loyauté soit respectée et protégée, si cela est nécessaire.

Le gouverneur recommande à l'Assemblée générale de prendre l'initiative d'un règlement pour l'exclusion de membres inéligibles, sous le 14e amendement, et pour la réinstallation des membres de couleur sur leurs sièges et, dans le cas où il ne serait pas jugé prudent d'avoir recours à ce moyen, de s'ajourner et de remettre toute l'affaire entre les mains du Congrès, où, en tout cas, l'affaire doit être finalement réglée.

Il remarque, en outre, qu'on peut être assuré que le Congrès ne s'arrêtera pas dans son œuvre de régénération tant que nous n'aurons pas reconnu ce grand fait que ces ci-devant esclaves sont des hommes ayant droit à tous les droits, privilèges et immunités des autres hommes devant la loi, et tant que la même liberté dont jouit aujourd'hui le plus arrogant adversaire du Congrès ne sera pas assurée à l'homme le plus humble de l'Union et ami du gouvernement, nous ne pourrons avoir ni paix ni prospérité. Le message termine par des félicitations sur l'état satisfaisant des finances et les précieux résultats obtenus par l'agriculture.

St-Louis, 15 — Tabac ferme et sans changement. Farine superfine 5 75. Maïs 63. Son 29. Jambons 17.

Marchés Américains.

New-York, 15, au soir — Coton un peu plus ferme. Vente 3500 balles à 29 1/2 et 29 3/4 pour le middling. Farine inactive et en baisse de 10c.

Mobile, 15—Vente 560 balles de coton. Marché calme et ferme. Mid. 27 3/4 à 28. Reçu aujourd'hui 2439 balles. Exporté 2061. Vente pendant la semaine 7850. Stock dans le port 54,725 balles.

Louisville, 15—Vente 77 boucauts de tabac de 4 50 à 17.25. Coton 26 1/4. Porc 29. Graisse 19. Farine superfine 5.50. Maïs 50.

Cincinnati, 15—Farine et céréales sans changement et calmes. Coton ferme à 29. Fromage 18.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 15—Descendant, le Robt. E. Lee, à 6 P. M.

Louisville, 15—Grande crue de la rivière; un pouce et demi par heure. Plus de 12 pieds dans le canal. Temps clair.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 15 au soir—Arrivées, la canonnière française Bouvet, de la Havane; la barque Jean Pierre, en 25 jours des Canaries, sur lest, à C. Cavaroc & Co; la goëlette L'aile Lizar, en 6 jours de Ruatan. Pas de départs.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Liverpool, 15, après midi—Coton plus ferme mais non plus haut.

Hâvre, 15—Coton calme. Bas middling 136 francs.

Trenton, N. J., 15—Le caucus démocratique a nommé Jno. P. Stockton pour la candidature à la place de sénateur.

Madrid, 15—Les Libéraux et les Carlistes ont fait quelque bruit hier à Tortosa, mais ils se tiennent tranquilles maintenant. Les journaux pressent le gouvernement d'envoyer 10,000 hommes à Cuba pour [illegible] l'île de Cuba.

Paris, 15—La conférence a eu une autre séance aujourd'hui. Le représentant grec était encore absent. Généralement la presse demande la continuation de la conférence.

La Grèce prépare une circulaire diplomatique pour les puissances étrangères sur la question à résoudre.

La Havane, 15—La police a capturé un lot d'armes cachées dans cette ville. Dans un combat, un homme de police et un soldat ont été tués et deux autres blessés. La personne qui [illegible] l'attaque sur la police a été arrêtée.

Les avis du gouvernement disent que l'insurrection, après plusieurs victoires, avait fait sa jonction avec le gén. Lesca. Leurs forces réunies [illegible].

Ces rapports sont contredits par les nouvelles particulières venues de l'intérieur. [illegible] de son artillerie et de [illegible] bagage.

Washington, 15—Au Sénat, Stewart a fait un rapport favorable sur une résolution pour un amendement constitutionnel établissant le droit de tous les citoyens à voter et à occuper des emplois sans empêchement pour raison de race ou de couleur. Le Congrès aura autorité pour faire exécuter la loi.

Il pleut tout le jour. Le télégraphe est lent.

La Convention de Springfield
— ET —
La Fièvre espagnole de l'espèce Bovine.

(Suite.)

Nous donnons ci-dessous la conclusion de la communication qui nous a été adressée par le docteur Delriza, et dont la première partie a été insérée dans notre numéro de dimanche dernier.

En ce qui a trait aux deux dernières résolutions—la nomination de commissaires et l'envoi du résultat des travaux de la convention aux législatures de chaque Etat,—il n'y a pas un mot à ajouter, si ce n'est que l'on soit, avant tout, assuré des conditions de compétence des délégués et des préposés à la rédaction de ces comptes-rendus spéciaux; toute fausse interprétation de faits provoquant des inconvénients plus graves qu'une indifférence presque complète des réformes judicieuses à introduire dans la police sanitaire.

En ma qualité de missionnaire volontaire des épidémo-zooties, et en raison des conditions étranges dans lesquelles cet objet d'études spéciales se trouve représenté dans les Etats-Unis d'Amérique, je me permettrai, pour le moment, de suggérer quelques conseils aux messieurs de la Convention de Springfield et à la Législature de la Louisiane en particulier. Je les crois opportuns et favorables en tous points au but que se sont proposé les enthousiastes protecteurs du progrès agronomique des Etats de l'Ouest.

Ce serait d'affecter les fonds que ces assemblées consomment, en pure perte, et ceux que par leur influence et en prêchant d'exemple, elles pourraient faire voter, à la création de fermes-écoles, afin d'obtenir des agriculteurs pratiques instruits, et des agronomes éclairés et judicieux.

D'instituer des Ecoles Vétérinaires, ou mieux encore et à moins de frais, d'associer à leurs Universités médicales des chaires de médecine comparée ou générale. Les élèves y acquerraient une instruction plus solide, plus complète, et le pays, de son côté, n'aurait qu'à se louer de cette nouvelle classe d'hommes compétents et précieux lors des grands événements épidémiozootiques.

L'enseignement magistral théorique et pratique de la médecine des espèces, si hautement prôné aujourd'hui par toutes les sommités médicales, serait d'un grand secours aux jeunes étudiants, comme expérimentation journalière, car, comme me le disait encore ces jours derniers, le savant et distingué professeur de chimie, M. le Dr W. Huston Ford, de l'école de médecine de cette ville: "La médecine des espèces est, du moins, l'expérimentation faite ou consommée (*the experiment done*)" Elle supplée avec tous ses avantages et sans un seul inconvénient aux tortures organiques des expériences *in anima vili* parfois impossibles, souvent incertaines, invariablement pénibles et ingrates à suivre.

Nous avons traité ces hautes questions dans un autre ordre de travaux, et proposé des combinaisons de ce genre à plusieurs grands centres européens et américains, et, tout récemment encore, à l'Institution médicale précitée. Nous croyons sincèrement que ce complément d'études est de la plus haute considération pour le succès de la mission que ce dernier corps enseignant s'est si généreusement imposée, et qu'il remplit si dignement. Il est susceptible de produire les plus heureux résultats. Nul doute que dans un temps très rapproché, cet ordre d'études de médecine générale ne soit adopté par toutes les institutions où l'art de guérir et les connaissances de biologie transcendante font partie du programme d'études.

Ce serait, certainement, un moyen efficace et désiré de sévir contre ces hordes d'Esculapes de contrebande qui infestent les villes et les campagnes, et jusqu'à certains postes d'honneur des grandes cités. Ces intrus de la pire espèce poursuivent dans leur ignorance, [illegible] leurs honteuses convoitises.

En attendant la réalisation prochaine de ce genre d'institution, dont l'importance est facile à comprendre, et aujourd'hui plus que jamais, [illegible] la nomination d'un inspecteur sanitaire général auquel le mandat serait confié:

1o—D'étudier les conditions agricoles et d'économie rurale du pays (statistiques); d'analyser et de faire connaître les moyens plus favorables de multiplier et perfectionner les espèces animales selon le but et les besoins de l'Etat (zootechnie).

2o—De procéder à l'inspection quotidienne des viandes de consommation et des animaux importés; pratiquer, à cet effet, les moyens les plus rationnels d'exploiter cette branche industrielle dans ses rapports avec la santé générale des communautés.

3o—De s'occuper de tout ce qui a rapport à la partie de l'hygiène publique qui a pour objet la connaissance des maladies épidémiozootiques.

Il pourrait, en outre, être confié à ce même inspecteur, une chaire de médecine comparée, dans une des Universités médicales; [illegible] à l'enseignement clinique général.

[illegible] pour la meilleure monographie sur l'histoire du *Spanish fever* de l'espèce bovine? [illegible] *racing and trotting horses* [illegible] semblable [illegible].

Je terminerai cette esquisse rapide par un sujet important [illegible]: "Un pays sans bestiaux est un pays livré à l'étranger quant à la force, et encore un pays livré à l'étranger quant à la richesse."—(Maréchal Bugeaud, ex-gouverneur de l'Algérie Française.—Discours devant les Chambres)

Les principes que je viens de vous exposer, Monsieur le Rédacteur, sont le fruit d'études [illegible] et suivies avec un soin scrupuleux dans les deux continents. Elles ont été soumises à divers corps savants et ont été discutées devant plusieurs de ces tribunaux compétents (en Espagne, en Angleterre, en Amérique, &c.) Les illustres aréopages de Paris en ont été, aussi, informés en leur temps. Il vous sera facile de vous convaincre de tous ces faits dans une brochure, en ce moment sous presse, et sur le point d'être livrée à la publicité. C'est un compte-rendu sommaire de ma dernière mission scientifique et des travaux que j'ai publiés durant ce temps dans une possession espagnole du continent américain—dans l'île de Cuba.

Si ces garanties vous paraissent suffisantes pour accréditer mes opinions et leur mériter une modeste place dans les colonnes de votre très estimable journal, je serai heureux d'avoir, encore, à les défendre en Louisiane, mon pays adopté, faisant, ici, appel à ceux de mes confrères, des deux médecines, qui désireraient prendre part à la discussion de ces doctrines élevées de nosographie et d'hygiène publique.

Veuillez agréer,
Monsieur le Rédacteur, &c., &c.,
Dr E. DELRIZA,
Missionnaire volontaire des épidémo-zooties.

LES PILULES DU DOCTEUR C. McLANE, POUR LA MALADIE DU FOIE,
[illegible]
FOIE INACTIF.
LES PILULES DU DR. McLANE [illegible]
AYEZ SOIN D'ACHETER
Les PILULES du Dr. C. McLANE, PRÉPARÉES PAR FLEMING BROTHERS.
On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies ou Magasins de campagne des Etats-Unis.

SERVICE FUNÈBRE. Une messe sera chantée pour le repos de l'âme de feu A. E. CHARPENTIER, mardi 19 de ce mois, à l'église St-Vincent-de-Paule, rue Dauphine, entre Clouet et Montégut, à sept heures et demie. Les parents et les amis sont priés d'y assister. De la part de sa femme et de ses enfants. 14 janv—JD

SERVICE FUNÈBRE. Un service funèbre sera célébré, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, rue Baronne, entre Canal et Commune, samedi, 16 du courant à 7 1/2 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu PIERRE FRANÇOIS XAVIER LAMBERT. Les amis et connaissances des familles Bonnet et Correjolles, et de la maison Commagère & Lambert, sont priés d'y assister, sans autre invitation. De la part de sa veuve. 12 janv—4

OR. ARGENT, Billets de Ville et d'Etat, Bons de Ville, etc., AU BUREAU DE CHANGE DE J. BRETTE, 6......RUE ST-CHARLES......6, PRES CANAL. On paie aussi d'avance aux Professeurs des Ecoles Publiques leurs salaires de Février. Ouvert de 7 heures du matin à 6 heures du soir.

Società Italiana del Tiro al Bersaglio. I Membri [illegible] 16 janv—3t A. J. SANSONI, Segretario.

Association des Enfants de Marie. LA réunion mensuelle aura lieu au Presbytère de l'Eglise St-Augustin, MARDI PROCHAIN, le 19 du mois, à [illegible] heures du matin; la plus grande ponctualité est requise [illegible] 16 janv—2t

Banque de l'Union de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1869. AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent qui sera payé à partir du 1er février prochain. 16 janv—3t GEO. A. FREERET, Caissier.

O. T. M. C. Sociedad Hermanos de la Caridad. Los individuos que componen esta Sociedad se reunirán el Domingo 17 del corriente a las 3 de la tarde, en el local esquina de la calle de San Luis y Pasaje de la Bolsa. La reunion tiene por objeto la eleccion de oficiales y arreglo de asuntos importantes. New-Orleans, enero 14 de 1869. Por O. del P. El Secretario, SERAFIN DE ARREDONDO. 15janv—2t

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitana. Assemblea Geral Extraordinaria. OS Senhores sócios são convocados [illegible] DOMINGO 17 do corrente ás 2 horas da tarde, [illegible] Bayou Road No 206, para tratar de assumptos de grande importancia. Nova Orleans, 15 de janeiro de 1869. Por ordem do Senhor Presidente. A. A. GUIMARAES, Secretario. 15 jan—2t

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Ville. Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1869. AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action, lequel sera payé aux actionnaires à partir du 21 du courant. [illegible] 15 janv—10t W. P. SINNOTT, Secrétaire.

AVIS. Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat. TROISIÈME DISTRICT. LE COLLECTEUR des Taxes d'Etat et des Licences du Troisième District, notifie par le présent les contribuables que le tableau des Taxes d'Etat pour l'année 1868 et des Licences de 1869 est actuellement ouvert et prêt à être mis en collection. O. C. BLANDIN, Collecteur des Taxes d'Etat, Troisième District. 14 jan—20t

A. CASSARD, BUREAU DE CHANGE, Encoignure St-Charles et Commune, Achète et Vend L'OR, L'ARGENT, LES WARRANTS, BILLETS et BONDS de la ville et de l'Etat. Le vieil OR et le vieil ARGENT. Prêts sur garanties. 15janv—1m

FORGERON et CHARRON. UN bon forgeron et un bon charron, connaissant parfaitement leur profession, trouveront de l'occupation suivie chez C. DUVIC, No 291 rue Royale. 16 janv—3

Dissolution de Société. LA Société jusqu'ici existante entre Dario Piaggio et Rinaldo Piaggio sous la Raison de PIAGGIO FRÈRES, vient d'être dissoute d'un commun accord. RINALDO PIAGGIO, DARIO PIAGGIO, et B. PIAGGIO. Nouvelle-Orléans, le 15 janvier 1869. Les affaires seront continuées dorénavant, comme par le passé, par le soussigné, sous la raison de PIAGGIO. 16 janv—6t RINALDO PIAGGIO.

POUR BATON-ROUGE — Trois voyages par semaine—Le nouveau bateau à vapeur DAN ABLE, F. F. Orne, capitaine, J. O. Landry, commis, partira de la Nouvelle-Orléans tous les DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS, à 5 heures du soir, et de Baton-Rouge les LUNDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 7 heures A. M.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à MM. SIBBOTT & ADAMS, 26 Commercial Place.

GUERISON DU CANCER, Sans opération chirurgicale. PAR LE Dr C. P. LAWRENCE, de l'Inde, Spécialiste pour les cancers. SALLES DE RÉCEPTION ET DE TRAITEMENT 113......RUE DU CANAL......113 NOUVELLE-ORLEANS. Vis-à-vis la statue de Clay, au Premier. Au-dessus du salon de photographie de Washburn. TOUS LES CANCERS [illegible] Boîte 31 Bureau de Poste de la Nlle-Orléans. Dr C. P. LAWRENCE.

Volé. UNE CASSETTE contenant une paire de boucles [illegible] Nlle-Orléans 14 janvier 1869. E. FOUROT.

AVIS. ON demande des CHARIERS. S'adresser rue Royale [illegible] 16 janv—3t

VINS ROUGE ET BLANC. REÇU par les navires REGIA et HAMINGJA de Bordeaux: [illegible] barriques VIN ROUGE CLAIRAC, [illegible] VIN BLANC GRAVES. A vendre par COMMAGERE & LAMBERT, No 52 rue des Magasins. 16 janv—6t

Malles de Voyage et d'Emballage, etc. UN grand et bel assortiment de malles en cuir Sarratoga, malles de voyage et d'emballage, valises, [illegible] vêtements imperméables, paniers de fantaisie et voitures d'enfants, sont offerts aux marchands et aux voyageurs [illegible] P. BAUER, No 34 de la rue du Canal, en face de la Douane. 16 jan—3m

Demande de Couturières. ON demande des couturières et une bonne cuisinière ayant des recommandations. S'adresser chez Mme GROUX, 77 Rue Conti. 16 janv—2t

A VENDRE. UN café et une grocerie établis depuis plus de 30 ans, dans le meilleur lieu de la ville, le Second District, ayant un beau stock complet, [illegible] à des termes raisonnables. Pour plus d'informations s'adresser à RODOLPH THEURER, No 16 Front Levée, entre Quartier et Hôpital. 16 janv—6t

Nattes. Nattes. Nattes. GRAND RABAIS POUR CAUSE DE LIQUIDATION. 800 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs, ainsi qu'un bel assortiment de marchandises [illegible]. A vendre par D. BLANCHARD, Rue Toulouse et Dauphine.

40 TIERÇONS JAMBONS en cours de J. RAWSON, 30 barils WHISKEY BOURBON, TRES VIEUX, 30 barils PORC MESS ET RUMP, [illegible] caisses CHANDELLES STAR, 12 et 14 onces, [illegible] caisses SAVON JAUNE BLANC ET DE TOILETTE DE PROCTOR & GAMBLE, &c., [illegible] caisses AMIDON RAFFINÉ, 50 barils BŒUF MESS DE DOMINICK, 50 tierçons SAINDOUX DE CHOIX, 50 caisses SAINDOUX PROCTER & GAMBLE. A vendre par OSCAR SENTIEN & CO., No 18 rue Poydras. 14 janv—6t

AVIS. LE public est invité à venir assister aux tirages de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, lesquels ont lieu tous les jours, à quatre heures de l'après-midi, au-dessus du principal bureau, au coin des rues St-Charles et Union. 12janv—6t,PP

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans. AU COIN DES RUES CAMP ET CANAL. N.-Orléans, 4 janvier 1869. CONFORMÉMENT à la Charte de cette Compagnie et aux lois de la Législature (No 176) approuvée le 17 mars 1842, avis est donné que les certificats de scrip de dividende et d'intérêt [illegible] J. W. HINCKS, Secrétaire. [illegible] TH. BUISSON, Notaire Public.

FROMAGES DE ROQUEFORT. Reçus par le "Darien." MME LEON MEDAL (encoignure Chartres et St-Philippe), prévient ses nombreux amis qu'elle vient de recevoir directement des CAVES DE ROQUEFORT (Aveyron), les derniers fromages qui puissent être expédiés de la saison 1868. Que les vrais gourmets n'oublient pas ce qu'a dit le maître: "Un bon dîner sans ROQUEFORT est une jolie femme à laquelle il manque un œil."—(Brillat-Savarin). 13 janv—15,16,17

AVIS. Aux contribuables du Deuxième District—Taxes d'Etat et Licences. LE collecteur des taxes d'Etat et des licences du Deuxième District, prévient les contribuables que les tableaux des taxes d'Etat de 1868 et des licences de 1869 sont maintenant prêts et que la perception va commencer. L. E. LEMARIE, Collecteur des taxes d'Etat du Deuxième District. 13 janv—1m

STAUFFER, KENT & CO. —ANCIENNE MAISON— SLARK, STAUFFER & CO, 71......Rue du Canal......71. Ont, outre un assortiment complet de QUINCAILLERIES, étrangère et américaine, de Clous, Tôle, Plaques en cuivre et en acier et en zinc, Peintures, Huile, Verre &c. Un grand stock de INSTRUMENTS ARATOIRES, Parmi lesquels se trouvent les célèbres CHARRUES, suivantes: 2500 de JAMES H. HALL, qui ont obtenu les premiers prix à la foire de 1866 et à celle de 1867, 500 de GARRETT & COTTMAN, 2000 de CALHOUN & ATKINSON, véritables, 1500 de HALL & SPEAR, 1000 de B. F. AVERY, 250 de JOHN KING, Carey, 310 CHARRUES et GRATTOIRS, de Yor. 16 janv—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE. Dr. EDMOND SOUCHON, 195......Rue Royale......195 Entre Ste Anne et Dumaine. 14 janv—10t

Honneur à qui de droit! UN hommage est certainement dû au Dr. J. WINTHALL (arrivé d'Allemagne et demeurant aujourd'hui au No 219 de la rue du Canal) qui, en peu de temps, m'a guéri du bégaiement, a fait disparaître la cause de mon malheur et l'obstacle qui s'opposait à mon avancement. Je dois un témoignage public de ma reconnaissance à celui qui l'a si bien mérité. B. MARTIN, Menuisier, No 80 de la rue des Remparts—Résidence, No 80, rue Dryades. 16 janv—1m

ASILE POYDRAS. LA réunion annuelle pour l'élection de Directeurs de la Société des orphelines, aura lieu [illegible] à l'Asile Poydras, le 18 janvier, à 12 M. Mme C. M. PRITCHARD, Secrétaire.

Manufacture du Sud. [illegible] JOHN NORWOOD, 180 rue du Canal. 21déc—1m PP

A vendre à bon marché, QUATRE magnifiques COLONNES EN FER pour vérandas. S'adresser à FRANCIS FERNANDEZ Encanteur, No 36 Passage de la Bourse. 6janv

INSTITUTIONS. Collège d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire. Près d'Alexandria, Louisiane. Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane. Pour renseignements, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant, Alexandria, Louisiane. 11 janv—1m

AVIS. REOUVERTURE DU Collège Commercial de St-Stanislas BAIE ST LOUIS (MISSISSIPPI) CETTE institution, jusqu'à présent dirigée avec tant de succès par les Frères du Sacré Cœur [illegible] le 12 janvier 1869 [illegible] Baie St-Louis (Miss.) 31 déc—1m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON, No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital. On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 21août—1an

INSTITUTION DERON INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS No. 200, Esplanade, encoignure Prieur. Cours Elémentaires et supérieurs, en anglais et en français. Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc. [illegible] 16 août—6m

INSTITUTION CARNATZ, 207, au coin des rues Prytania et Première. PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES. L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868. Cette institution est située dans un endroit salubre [illegible] Pour les conditions, voir les circulaires et s'adresser à l'institution. 18août—6m

Collège de Ch. Caron, Angle des rues Orléans et Remparts. PENSIONNAT ET EXTERNAT. Classes du jour pour garçons de 9 à 3 heures. Classes du soir pour les grandes personnes de 6 à 8 h. INSTRUCTION commerciale—Langues modernes. Connaissances utiles. Classe du jour......de $5 à $8 par mois. Classe du soir......de $5.

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. [illegible] bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.

Pianos et Musique. A. ELIE, Musique, Pianos et Instruments, 16..RUE ROYALE..16 Entre Canal et Douane. PIANOS PLEYEL, nouveau système en fer, et autres pianos; Instruments de musique de tout genre, Cordes françaises et italiennes de choix, Grand assortiment de musique. Le tout aux prix les plus réduits. Expédition sur ordres. 17 déc—6m

Pianos, Musique et Instruments de Musique. CHARPAUX & LOUBERE, 46......RUE ROYALE......46. IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD, (avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord) PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, &c. Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments de musique, &c. &c. Le tout offert à des prix excessivement réduits. 8nov—6m

MAGASIN DE MUSIQUE DE BLACKMAR, 164......RUE DU CANAL......164 NOUVELLE-ORLEANS, Presque en face de Christ Church. Dépôt des PIANOS de Wm Knabe & Co, à Baltimore, PIANOS de Gravesteen, Fuller & Co, PIANOS Pleyel, Wolf & Co., PIANOS Erard, PIANOS Bord, ORGUES de Geo. A. Prince & Co. Le seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente des publications musicales de la "Correspondance Musicale" de La Haye, en Hollande. Il loue, accorde et répare les Pianos. 13 nov—3m

Orgues de Salons et d'Eglises, Pianos, Musique, &c., 80......RUE BARONNE......80. LE clergé, les organistes et les amateurs sont invités à venir examiner mes incomparables orgues d'églises, de salle de lecture [illegible] PHILIPPE WERLEIN, No 80 de la rue Baronne.

AVIS. Mme CARLO PATTI donne des leçons de violon et d'accompagnement. S'adresser aux magasins de musique de BLACKMAR et GRUNEWALD.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS. Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1869. A une élection par les Actionnaires, tenue Lundi 11 courant, les personnes dont les noms suivent ont été dûment élues Directeurs pour l'année courante: MM. CHARLES CAVAROC, ANTOINE LANATA, L. M. AVENDANO, E. CAMBON, L. BASSET, C. de RUYTER, C. LEDIO, U. MARINONI, E. F. MIOTON, F. F. BERNARD, F. B. FLEITAS, L. B. POTHIER. Et à une séance de la direction, tenue ce jour, M. C. CAVAROC a été réélu Président à l'unanimité. N. AUGUSTIN, Caissier. 15 janv—6t

Banque City National. Nlle-Orléans, 14 janvier 1869. LE 12 courant, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année: T. BUDDECKE, LOUIS SCHNEIDER, JOHN MARKS, [illegible], HENRY ABRAHAM, T. PRUDHOMME, J. W. BURBRIDGE, [illegible]. Et à une réunion des Directeurs, M. T. BUDDECKE a été réélu Président à l'unanimité. JULES CASSARD, Caissier. 15janv—6t

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer des rues Canal et Claiborne. Nlle-Orléans, 15 janvier 1869. L'ASSEMBLÉE annuelle régulière des Actionnaires de cette Compagnie pour l'élection de Directeurs pour l'année aura lieu au bureau [illegible] LUNDI 18 courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. J. G. CAMPBELL, Secrétaire. 15 janv—3t

Banque Nationale Louisiane. Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1869. A l'assemblée annuelle des actionnaires, [illegible] JOS. H. OGLESBY, CHARLES LANIER, R. A. BRADFORD, WM. A. JOHNSON, JULES VAIRIN, J. M. WITHERSPOON, HENRY HULL. A une assemblée des Directeurs, tenue AUJOURD'HUI, M. Jos. H. Oglesby a été réélu Président, et Henry Hull, réélu Vice-Président du Board. GEO. W. WOOD, Caissier. 15jan—6t

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands No 104 de la rue du Canal. Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1869. AUJOURD'HUI [illegible] G. W. NOTT, Secrétaire. 13janv—6t

Compagnie d'assurances Mutuelles du Pélican de la Nlle-Orléans. Bureau, No 26 rue du Camp. CETTE COMPAGNIE [illegible] risques d'incendie, de mer et de rivière [illegible] CHS. ROMAN, Président. M. A. TARLETON, Secrétaire. Directeurs: CHS ROMAN, TH. BAILLY BLANCHARD, D. FATJO, ARTHUR FORSTALL, F. GIQUEL, SAM. H. TODD, F. A. PATTERSON, L. GREFFENBERG, W. A. SHROPSHIRE, S. N. MOODY, GABRIEL PASCAL.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pélican. A l'élection annuelle [illegible] CHAS. ROMAN, TH. BAILLY BLANCHARD, DOMINGO FATJO, ARTHUR FORSTALL, F. GIQUEL, SAM. H. TODD, F. A. PATTERSON, LOUIS GREFFENBERG, W. A. SHROPSHIRE, S. N. MOODY, GABRIEL PASCAL. [illegible] M. CHARLES ROMAN a été réélu Président à l'unanimité. M. A. TARLETON, Secrétaire. 13janv—3

Compagnie ATLAS d'Assurance Mutuelle de la Vie, A St. LOUIS, Mo. [illegible] JOHN R. PURVIS [illegible] La Compagnie Atlas d'Assurance mutuelle de la Vie émet des polices [illegible]

Dix-septième état annuel DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la Nlle-Orléans. Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1868. [illegible] Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie. ALFRED MOULTON, Président. A. W. HUNTER, Secrétaire. [illegible] A. SHELLEY, Deuxième Juge de Paix, paroisse d'Orléans. [illegible] ALFRED MOULTON, Président. WM. M. PERKINS, Vice-Président. A. W. HUNTER, Secrétaire. DIRECTEURS: [illegible] 14 jan—1m

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain EST prête à recevoir et livrer le fret. Jusqu'à nouvel ordre, les convois partiront du dépôt à 6, 8, 10 heures du matin, à midi, 2, 4 et 6 heures du soir. Ils quitteront le Lac toutes les heures, alternativement, [illegible] GEORGE PANDELY, Surintendant.

Pommes de Terre. POUR PLANT—100 barils Pink Eyes, 500 do Jackson Whites, A vendre par M. McMANIGLE, [illegible] rue du Front Levée, entre les rues Hôpital et Quartier, Deuxième District. 13 janv—1m

MOULIN A RIZ SONIAT, PAROISSE ST-CHARLES, situé à un mille au-dessous de l'Eglise Rouge. CE moulin, qui offre aux habitants tous les avantages désirables, est maintenant en opération. Construit par MM. Leeds & Co. ce moulin possède toutes les améliorations modernes. [illegible] Pour plus d'informations, s'adresser à EMILE DUPRÉ, [illegible] ou à LEONCE SONIAT, Paroisse St-Charles. A vendre—Un moulin à cannes complet [illegible] 1er janv—1an

Tonnellerie qui a remporté le prix. AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS. LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi-barils [illegible] B. J. BERKERY, Nos 21, 23 et 25 de la rue Front, entre Conti et Bienville (Débarcadère du sucre), Bureau No 25.

P. CUSACHS, droguiste, 221......ROYALE......221 Coin St-Philippe. VIENT de recevoir par les steamers "Bavaria" et "Teutonia" du Hâvre, [illegible] de Marseille, [illegible] New York. Un grand assortiment de PRODUITS CHIMIQUES et PHARMACEUTIQUES, de SPÉCIALITÉS MÉDICINALES françaises et autres, d'HERBES et FLEURS MÉDICINALES fraîches pour Pharmacies et Liquoristes, Articles pour Teinturiers, Parfumeurs, Liquoristes, Ebénistes, Peintres, Tanneurs, &c. 13janv—6t

A vendre par le soussigné: 150 BALLES BOUCHONS de toutes qualités et grandeurs, [illegible] AMANDES fraîches, [illegible] VINS D'ESPAGNE [illegible]. P. CUSACHS, Rue Royale, coin St-Philippe. 15janv—6t

Venant d'être reçus: 200 FLACONS ELIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO, au vin et viande [illegible] P. CUSACHS, Rue Royale coin St-Philippe.

Les Drs TICHENOR & GABBERT Au No 8 de la rue Royale, au premier, TRAITENT les affections des poumons et des bronches, asthme et [illegible] de gorge, [illegible] par les remèdes de TICHENOR de Canton, Etat du Mississipi. [illegible] D. H. Fegor, J. B. Morey, [illegible] Tom & Sam. Anderson, à la Nouvelle-Orléans. [illegible] Les consultations sont gratuites. 7janv—1m

A la Salle Anglaise. GIFFERS & GUMPERT, 24......RUE ST-CHARLES......24 FABRICANTS de Selles, [illegible] de Chasse, de Course [illegible] Prix modérés. 7janv—1m

Vins—Liqueurs—Provisions—&c. EN DÉBARQUEMENT des Navires Hamingja et Regia, de Bordeaux: 70 BARRIQUES VIN ROUGE Clairac, [illegible] A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, No 47 Vieille Levée.

EN débarquement de la Marie de Marseille: [illegible] VIN BANDOL [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jn, No 47 Vieille-Levée.

En débarquement des navires REGIA et HAMINGIA, de Bordeaux, et MARIA, de Marseille. 100 barriques VIN ROUGE Castelnau [illegible] VIN BLANC [illegible]

CONSERVES. 10 caisses TRUFFES du Périgord, en 1/4 et 1/2 bouteilles, SAUCISSES TRUFFÉES, CEPES A L'HUILE, PETITS POIS.

LIQUEURS, &c. [illegible] LIQUEURS assorties de J. CHAUVET de Bordeaux, [illegible] ABSINTHE E. PERNOD, de Couvet [illegible]

WHISKIES BOURBON, &c. [illegible] IMITATION COGNAC [illegible]

Eaux-de-Vie Françaises [illegible] A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, No 47 Vieille Levée.

En déchargement, venant de Bordeaux, par le navire Haminja. VINS ROUGE et BLANC, en barriques et demi-barriques, bonne qualité pour familles. VINS ROUGE et BLANC en caisses, excellente qualité [illegible] J. TECHENEY, [illegible] arrivé de BORDEAUX. S'adresser rue de la Douane, No 107 [illegible]

E DECHAMPS, No. 26 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans. IMPORTATEUR direct [illegible] 1janv—1an

Vins d'Espagne. LE soussigné vient de recevoir directement un assortiment de vins d'Espagne de choix, tels que: Sherry [illegible] M. PESANT, Rue Carondelet.

Porter et Ale anglais, de Blood. LE soussigné, agent de MM. Blood, Wolfe & Co. de Liverpool, [illegible] XXX de Blood, en demi-bouteilles [illegible] MART. N. DRUHAN.

AGENCE GENERALE

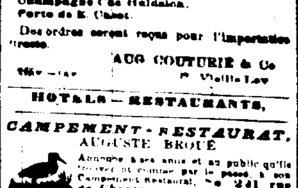

Eau-de-vie cognac de Forgue & Fils De Alphonse Cabanne. Champagne Che Heidsieck. Porto de E. Cabot. Des ordres seront reçus pour l'importation directe. AUG COUTURIÉ & Co, Vieille Lev.

HOTELS—RESTAURANTS. CAMPEMENT-RESTAURANT. AUGUSTE BROUÉ Annonce à ses amis et au public qu'il a ouvert et continue par le passé à son Campement Restaurant, No 241 rue de Chartres, entre Dumaine et St-Philippe, [illegible]

Pension des Européens Rue Toulouse, No 11, près la Levée. PRIX DE LA PENSION, $1 PAR SEMAINE. Dîner à midi [illegible] Souper [illegible] Coucher [illegible] ERNEST HAUTRE.

J. J. ALBERT, 60...Rue Douane...60 A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX, de tout genre. Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c, &c., Convenables pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne. VENTES EN GROS SEULEMENT. 1er janv—1an

H. P. BUCKLEY, HORLOGER, 8......Rue du Camp......8 Marchand de MONTRES, BIJOUTERIE et ARGENTERIE, [illegible] FUSILS et PISTOLETS [illegible] 20 déc—1m PP

Services de Table (damassés Français). CHEZ P. BRIERRE, 5, rue de Chartres (au 1er) AINSI qu'un grand assortiment de toiles françaises [illegible] FOULARDS DE LYON [illegible]

JOS. RIFFLARD & SONS, Successeurs de V. Durand & Riffard, Négociants commissionnaires, 47 Vesey Street, NEW YORK.

Loteries. Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane POUR LE 15 JANVIER—CLASSE 13.
70 69 7 15 6 10 53 30 63 19 26 72
[illegible] C. T. HOWARD, Président. [illegible] ADAM GIFFEN, [illegible] Commissaires. Méfiez-vous des fausses Loteries.

Association de Secours Mutuels de l'Alabama. BOYD, JACKSON & Co., Directeurs, AU PROFIT DES ECOLES COMMUNES. Tirage de la classe supplémentaire [illegible] combinaison, No 50—15 janvier 1869.
42 17 46 3 37 73 26 25 63 12 51 76
[illegible] W. P. JOHNSON, Commissaires. [illegible] DAVID C. JOHNSTON, Agent. No 15 Commercial Place.

UN MILLION DE PIASTRES — DE — Propriétés Foncières Situées dans cette ville ET MISES EN LOTERIE. Le tirage de cette Loterie aura lieu dès que les billets seront vendus en vertu de la charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, (charte qui a été accordée à cette Compagnie en 1868.) Quelques-unes des propriétés [illegible] de la Nouvelle-Orléans. Ce sont: l'HOTEL ST LOUIS, [illegible] le Mobilier de l'Hôtel, l'ANCIENNE BANQUE DES CITOYENS, la MAISON, les MAGASINS et ENTREPOTS [illegible] les ILETS et des PARTIES D'ILETS [illegible] Pour une description complète des propriétés, voir la circulaire qui sera adressée, franc de port, aux personnes qui le désirent. Les demandes de billets doivent être adressées à C. E. HALL, à l'Hôtel St-Charles. Nouvelle-Orléans, Lne. 12 lots gagnants—Prix du billet $10.

GRANDE LOTERIE AU CABINET DE LECTURE de J. A. JAQUET, 130......Royale......130 [illegible]

Arrivé trop tard! MME A. EMERY [illegible]

Propriétés à louer. A LOUER. LA GRANDE MAISON [illegible] rue Dauphine, attenant à la résidence du Docteur [illegible] S'adresser à A. ROCHEREAU & CO, [illegible] St Louis. 14 janv—3t

A LOUER. A bon marché une Maison basse, située rue Kerlerec entre Claiborne et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny, Troisième District. 17 déc—PP

A VENDRE. Pour cause de départ, Une Grocerie [illegible]

S. A. STOCKDALE & Co, Négociants Commissionnaires et Expéditeurs, No 74 de la rue des Magasins, Coin Poydras. Nlle Orléans. 5janv—1m

P. NADEAUD, CONFISEUR, Encoignure Orléans et Royale. Grand assortiment de Bonbons [illegible] cents la livre, Fruits [illegible] français à $1 la livre, Nougat Montélimart, Chocolat à la crème, Fruits au jus et Liqueurs [illegible] Gâteaux pour le Jour des Rois. Un magnifique assortiment de [illegible] Cornets en tous genres. Le tout reçu de Paris par les derniers arrivages d'Europe.

AVIS. MADAME CHARLOTTE LEVY [illegible] No 88, rue Royale [illegible]

MACHINE A COUDRE DE GROVER & BAKER. La seule Machine adoptée pour toute espèce de couture de famille. Bureau et dépôt, pour les Etats du Sud, No 182 de la rue du Canal [illegible] 14 nov—3m

Cartomancie, Phrénologie, &c. Le Professeur LENORMAND [illegible]

French Restaurant, UNION STREET, ENTRE ST-CHARLES ET CARONDELET. Déjeuner 60 cts., Diner 75 cts., —COMPRIS LE VIN— SALONS AU PREMIER, CHAMBRES POUR PLANTEURS. 31 déc—1m

A. BROUSSEAU & Co., [illegible] Rue de Chartres. IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, [illegible] COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, [illegible] TOILES CIRÉES pour voitures [illegible] ÉTOFFES A RIDEAUX, [illegible] CORNICHES, BANDES, FLÈCHES, GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc.

CHARBON CHARBON! BOYD, WILMOT & Co. 166......rue Poydras......166 Plus de 200,000 barils de charbon de Pittsburg [illegible]

CHARBON CHARBON. C. TYLER, Marchand en gros et en détail, de charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel. Bureau, No 15 de rue Carondelet [illegible]

JOHN M. KEEP, JER. B. HOGAN. KEEP & HOGAN, Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE, No 36 de la rue Nouvelle-Levée, No 32 de la rue Tchoupitoulas.